

10 façons originales d'utiliser vos éco-chèques

La nouvelle liste du Conseil national du travail (CNT) élargit les possibilités d'utilisation des éco-chèques.

Bruxelles, 14 avril 2021 – Presqu'un travailleur sur deux reçoit des éco-chèques en Belgique. La liste des produits et services éligibles pour un achat avec ses éco-chèques est déjà bien fournie et suite à la dernière mise-à-jour (mars 2021) du Conseil National du Travail, de nouveaux labels ont été introduits afin de faire évoluer la liste en fonction de nouvelles tendances écologiques. De quoi ravir les bénéficiaires qui voient leurs opportunités encore s'étendre d'utiliser ce dispositif unique au monde. Entre nouveautés et habitudes à ne pas oublier, voici dix façons originales pour toujours aller un pas plus loin dans la consommation écoresponsable.

Les nouvelles habitudes à adopter

1. Consommer les produits de la mer grâce au label MSC

Cela peut sembler inhabituel au premier abord, mais il est désormais possible d'acheter des produits de la mer avec des éco-chèques. Attention, ceux-ci doivent arborer le label MSC qui répond à des critères très stricts en matière de pêche durable. En effet, l'effort de pêche doit se limiter à un certain niveau afin de maintenir des stocks durables de poissons, le tout avec un impact environnemental minimalisé et une gestion efface des pêcheries. Ce label a pour but d'aider les consommateurs à s'y retrouver parmi toutes les offres maritimes, qui rendent parfois les achats compliqués.

2. Prendre un engagement envers la nature avec le label éco garantie

Autre petit nouveau dans la liste, ce label garantit que la fabrication des produits se déroule dans le respect de l'environnement et qu'une partie des ingrédients soit issue de l'agriculture biologique. Celui-ci ajoute une grande variété de produits aux paniers du consommateur. On citera notamment les produits pour bébés, les cosmétiques, les huiles essentielles, les produits d'entretien, etc. Et bonne nouvelle, l'usage des OGM est interdit dans ces produits, la nature dira merci.

3. Avoir une belle peau avec le label cosmebio

Ce label, créé en 2002, provient de l'association de plusieurs sociétés afin de garantir une composition biologique des cosmétiques. Ce label est uniquement attribué aux produits qui respectent certaines normes de production et non à une marque complète (tous les produits d'une marque ne sont donc pas nécessairement labellisé COSMEBIO). Actuellement, ce label représente plus de 400 producteurs de cosmétique bio. Il est temps d'ouvrir l'œil sur sa trousse de toilette !

4. A l'abordage des fibres naturelles avec le label Gots

Ce label international a été créé en 2020 pour le textile écologique. Il garantit un mode de production écologique et socialement responsable. Ce label ne s'intéresse qu'aux fibres naturelles. Il est dès lors désormais possible d'acheter son linge de maison ou des vêtements, par exemple.

5. La location, toujours une bonne solution

Il est à présent possible de louer du matériel avec ses éco-chèques. Les objets loués doivent notamment répondre aux mêmes critères que le seconde-main. Cette nouvelle possibilité a pour but de faciliter la vie des jardiniers en herbe ou des organisateurs d'événements privés, quand la situation le permettra à nouveau. Et pour l'environnement, mieux vaut louer du matériel occasionnel que de l'acquérir pour l'entreposer dans une cave et ainsi favoriser l'utilisation de ressources pour une production pas vraiment utile.

6. A la conquête des potagers et jardins collectifs

Suite aux divers confinements, le jardinage a connu un essor. En effet, les Belges ont trouvé de nouvelles façons d'occuper leur temps libre et ont pris goût à faire pousser leurs propres légumes ou plantes. De nombreux potagers collectifs ont vu le jour et ont été très prisés, notamment dans les grandes villes. Il est donc intéressant de savoir que les locations de ses potagers peuvent se faire via les éco-chèques. Ce nouveau dispositif permet de pousser à la production et à la consommation locale afin d'éviter le transport des produits. Plus d'excuses pour ne pas développer sa main verte.

Les bons réflexes à ne pas oublier

A côté du renouvellement de la liste, il existe des alternatives parfois oubliées et pourtant très utiles. Une petite piquûre de rappel ne fait jamais de mal.

1. Tout est permis dans les magasins biogarantis

Les produits labellisés Biogarantie assurent au consommateur un lien avec un producteur ou transformateur belge local. Dès lors, on peut acheter tout ce qui se trouve dans un magasin biogaranti avec les éco-chèques. L'occasion idéale pour faire perdurer la vague de soutien envers les commerces locaux apparue lors du premier confinement.

2. Le seconde-main, le shopping qui fait du bien

Vêtements, chaussures, maroquinerie, meubles et décoration, matelas, jouets et consoles, vaisselles, ... La liste est très longue de tous les plaisirs que l'on peut s'accorder en seconde-main. Il est d'ailleurs toujours plaisant de déambuler dans les friperies et magasins de meubles d'occasions afin de chiner des pièces uniques. D'ailleurs, le vintage, c'est à la mode ! Et ici aussi, toute réutilisation d'objet a un impact non négligeable sur les efforts de production et de recyclage.

3. A la découverte de la Belgique avec un staycation vert

On rêve tous de voyager et découvrir d'autres horizons. Cependant, la Belgique a de nombreux coins insoupçonnés à offrir à ses habitants le temps du confinement (et pas que...). Pourquoi ne pas profiter d'un moment de détente et d'aventure dans un établissement labellisé Clé Verte ? Ceux-ci sont respectueux de l'environnement et des ressources naturelles, et satisfont à divers critères portant sur l'eau, l'énergie, les déchets, les produits d'entretiens, etc. Prochain arrêt ? Clé Verte !

4. Renouvellement du côté des électroménagers

Les consommateurs peuvent utiliser des éco-chèques pour les appareils électroménagers dotés du nouveau label énergie européen, mis en vigueur depuis le 1er mars. Cependant pas de panique, les électroménagers disposant toujours de l'ancien label pourront être achetés avec des éco-chèques jusqu'au 1er novembre, le temps que la liste du nouveau label soit complètement à jour.

Il est important de garder à l'esprit que pour chaque produit les éco-chèques sont également valables pour leur location, leur placement, leur entretien, leur réparation et leurs éventuels filtres. Pour toute autre inspiration ou pour connaître la nouvelle date de validité de vos éco-chèques, rendez-vous sur le site <https://www.myecocheques.be>!